

**AG 2023**  
Réservez la date du  
13 octobre à 18h

# Le Riverain du Parc de Sceaux

Ce journal est distribué à tous  
les habitants du lotissement,  
adhérents ou non-adhérents.

**n° 30**  
Juin  
2023

Le journal de l'Association des Riverains du Parc de Sceaux (ARPS)

## Éditorial

Ce journal vous tient informés de nos actions en rapport avec le lotissement et les villes d'Antony et Sceaux, et plus particulièrement, cette année, des événements organisés autour du centenaire de l'achat du parc par le département, à l'origine de notre lotissement; à noter dans vos agendas : 1923 - l'exposition sur les origines de notre lotissement à la mairie de Sceaux dès la mi-juin.

Adhérents, réservez dès à présent votre soirée du **13 octobre 2023 à partir de 18h00** pour assister à notre **Assemblée Générale** annuelle qui se tiendra à l'ancienne mairie de Sceaux. **Vous pourrez également, pour les nouveaux arrivants, la régler sur place !**

Je profite de cet éditorial pour vous rappeler que **notre conseil d'administration recrute !** Les tâches sont nombreuses et toute participation est la bienvenue. Contactez-nous par email si vous souhaitez apporter vos talents et votre temps à notre association, que vous soyez d'Antony ou de Sceaux :

[contact@riverains-parc-sceaux.fr](mailto:contact@riverains-parc-sceaux.fr)

**Bel été à toutes et tous !**

*Le Président, Eric Ropital*

## LES CLÔTURES DANS LE LOTISSEMENT – « ÉTAT DE L'ART »

Devant la prolifération de clôtures non conformes au cahier des charges impactant directement le cadre de vie des riverains et promeneurs, le conseil d'administration de l'ARPS a créé une **commission clôtures**, dédiée à ce problème devenu un sujet majeur dans la vie du lotissement.

La commission a donc effectué tout d'abord un recensement de l'ensemble des clôtures non conformes, heureusement en large minorité, et va entreprendre une démarche globale de conciliation et de régularisation épaulée par l'avocat de l'ARPS, spécialisé dans l'urbanisme & l'immobilier.

**Tous les propriétaires de clôtures non conformes seront contactés en 2023 dans une démarche amiable** afin d'étudier avec eux la future mise en conformité de leur enceinte.

Pour rappel, l'article 7 de notre **cahier des charges** stipule notamment l'obligation **d'un mur en maçonnerie surmonté d'une grille à claire-voie**. Ainsi toute obstruction de type tôle, bâche ou lattes faiblement ajourées est-elle en infraction. Ces mêmes principes sont également **valables pour les PLU d'Antony et de Sceaux, ainsi que pour le SPR (Site Patrimonial Remarquable)** en vigueur à Sceaux.

Le lotissement a été pensé dans un esprit de **parc loti**, incompatible avec des clôtures opaques. La présence de végétation visible est indispensable au maintien du cadre de vie de tous les riverains et leurs visiteurs.



Quelques exemples de clôtures non-conformes



*Kiki Tournier, pour la commission clôtures*

Un article détaillé sur ce sujet paraîtra dans le prochain numéro

## ÉGLISE SAINT JEAN-BAPTISTE DE SCEAUX : PATRIMOINE ET RELIQUES

La profonde restauration de l'église Saint Jean-Baptiste, réouverte en mai 2022, a donné lieu à la mise en place d'un nouveau mobilier liturgique. L'évêque du diocèse de Nanterre, Monseigneur Matthieu Rougé, a consacré le nouvel autel par une messe particulière, dédiée à cette cérémonie religieuse.

**CF : En quoi consiste la consécration d'un autel ? Quelle en est la signification religieuse ?**

Situé au centre de l'église, l'autel est la pierre la plus sacrée de l'édifice. Point de jonction entre Dieu et les Hommes, c'est sur cette table que le prêtre célèbre le sacrifice du Christ par l'Eucharistie. D'origine latine (*altus*), l'autel signifie "élevé".

La consécration de l'autel à travers les rites d'aspersion, d'onction, d'illumination et de célébration de la messe rappelle les grandes étapes du cheminement du croyant vers Dieu : baptême, communion, confirmation, et noces !



Père Jean-Baptiste ALSAC

**CF : Comment et qui a choisi de consacrer l'autel de l'église de Sceaux à Saint Maurice ?**

C'est moi-même qui l'ai proposé à notre évêque Mgr Rougé qui a tout de suite accepté. Je connaissais bien l'abbaye de Saint Maurice en Suisse construite sur le lieu

### Entretien avec le Père Jean-Baptiste ALSAC

même du martyr de Saint Maurice et de ses compagnons, des soldats romains chrétiens tués vers l'an 300 parce qu'ils refusaient de massacrer d'autres chrétiens comme le leur demandait l'empereur. Il m'a semblé donc que ce **patronage de Saint Maurice** nous reliait à cette belle tradition tout en étant particulièrement éloquente pour notre époque, marquée également par la violence et le sang versé en Europe ou ailleurs.

Tout comme saint Jean-Baptiste, Saint Maurice et ses compagnons sont des témoins héroïques des débuts du christianisme qui sont restés fermes dans la foi malgré les circonstances très difficiles.

Les premiers chrétiens célébraient la messe sur la tombe des martyrs, et on a respecté cette antique tradition en insérant les reliques de Saint Maurice dans notre autel.

**CF : Racontez-nous votre périple pour aller chercher les reliques de Saint Maurice ?**

Nous sommes partis avec quelques paroissiens et le père Robert Vairon à l'abbaye Saint Maurice en Valais (Suisse).

Nous y avons été accueillis très chaleureusement par le père Abbé Jean Scarcella et la communauté des chanoines de Saint Maurice qui perpétuent sans interruption, depuis plus de 1500 ans, la tradition de prière près du champ des martyrs où sont tombés Saint Maurice et ses compagnons.

Une cérémonie a eu lieu en présence de toute la communauté durant laquelle le père Abbé m'a remis le reliquaire contenant les ossements prélevés dans la châsse de Saint Maurice ainsi que le document l'authentifiant. Il a prié pour que Saint Maurice et ses compagnons intercèdent pour la paroisse de Sceaux et aident les scéens à être des témoins de paix et de fraternité.



4 juin 2022 - Consécration du nouvel autel par Monseigneur Mathieu Rougé, Évêque de Nanterre (Photos Paroisse de Sceaux)

**CF : Cette expérience très forte est assez unique dans la vie d'un prêtre; qu'est-ce qui vous a le plus marqué ?**

Ce qui m'a particulièrement marqué c'est la concomitance parfaite entre la force du témoignage de Saint Jean-Baptiste, celle de Saint Maurice et de ses compagnons et le choix de l'artiste qui a réalisé l'autel en référence au baptême.

J'ai reçu ce témoignage en plein cœur : je ne suis pas près d'oublier Saint Jean-Baptiste et Saint Maurice qui nous aident à faire face aux difficultés en gardant une confiance inébranlable en l'amour de Dieu au sein de notre église de Sceaux.

*Propos recueillis par Catherine Fenet*

## Chaque printemps ce nuisible envahit nos pins et nos jardins !

On les appelle **chenilles "processionnaires"** car une fois tombées des arbres, elles se déplacent en une file indienne qui peut s'étendre sur plusieurs mètres.

Il s'agit d'une espèce de lépidoptères qui se transforme en papillon à l'âge adulte. La larve prend la forme d'une chenille pouvant mesurer jusqu'à 4 centimètres de long, son corps est parsemé de taches rouges et son ventre est jaune. La chenille processionnaire est recouverte de poils de soies contenant une toxine urticante et allergisante à l'origine d'irritation cutanée et oculaire pour l'homme comme pour l'animal.

**Elles sont désormais classées nuisibles à la santé humaine en France depuis 2022.**

À l'origine, se nourrissant des aiguilles des pins de toutes variétés, elles vivaient dans les forêts de pins du Sud du pays. Elles s'attaquent à toutes les variétés de pins y compris le cèdre de l'Himalaya. Elles ont entrepris leur remontée vers le Nord depuis les années 60 avec une nette accélération depuis 2010 due au réchauffement climatique et la généralisation de la plantation des pins.

Si vous détectez dans votre jardin un arbre qui a un cocon blanc **contactez une entreprise spécialisée pour les éliminer**. Si les chenilles sont tombées et forment une procession sur le sol ne cherchez pas à les balayer cela provoquerait un nuage de poils créant allergies cutanée, respiratoire et oculaire. Ne les écrasez pas non plus, ce qui aurait la même conséquence.

En cas de contact vous devez laver à grande eau tiède la peau touchée et vous rapprocher d'un professionnel de santé. Si un jeune enfant touche une chenille processionnaire il est important de consulter le plus rapidement possible le service des urgences. Un animal léchant une chenille processionnaire doit être conduit en urgence chez le vétérinaire; la toxine urticante provoque une nécrose irréversible de la langue obligeant le vétérinaire à couper tout ou partie de la langue.

*Brigitte Négrerie*



Gare aux poils de soie urticants !



En procession

Suite aux années COVID, de nombreuses propriétés du lotissement entament des travaux, parfois titanesques !

C'est le cas au 20 avenue Rose de Launay, construit par l'architecte **Pierre Colboc**, où chacun a pu constater ces derniers mois des travaux en cours derrière de gigantesques bâches en plastique.



Une demande de **travaux sans modification** du volume extérieur avait été approuvée en mairie de Sceaux en août 2022.

Les travaux visibles et sonores ont débuté fin 2022 par le démontage de la toiture.

Début 2023, des riverains ont alerté l'ARPS sur l'ampleur de ces travaux, et signalé courant avril 2023 un rehaussement non-conforme de la toiture d'environ 2 mètres, soit 8 parpaings additionnels.

**L'ARPS a prévenu immédiatement les services concernés de la mairie de Sceaux**, lesquels ont dressé un procès-verbal d'infraction et saisi le procureur de la République ainsi que la préfecture.

En outre la mairie a émis un arrêté interruptif de travaux, interdisant tous travaux autres que ceux de remise en état à l'identique ou de conformité à la déclaration préalable autorisée en août 2022.

Une vigilance particulière (voisinage/ARPS/services de la mairie) continuera à être menée sur les évolutions de ce chantier.

**Un bel exemple de collaboration de notre association avec les services de la mairie !**

## EXPOSITION 1923 : NOTRE LOTISSEMENT À L'HONNEUR

Dans le cadre des manifestations du centenaire de l'achat des terrains de notre lotissement par le département de la Seine en 1923, la mairie de Sceaux propose, à compter du 14 juin, une exposition sur le Mur Rouge dans un 1er temps, en mairie de Sceaux, au 122 rue Houdan :

«**1923 : aux origines du lotissement du parc de Sceaux**»

présentée par le service Archives et patrimoine historique de la ville de Sceaux.

Notre lotissement y est mis en valeur, au travers de clichés historiques et de plans d'époque...



## LA RECHARGE DES VÉHICULES ÉLECTRIQUES

Comme partout, de plus en plus de riverains de notre lotissement font le choix d'une voiture électrique. La mise en place de la ZFE interdisant les véhicules à vignette Crit 'air 2 à l'intérieur de l'A86 et sur tout le territoire d'Antony, à compter du 1er juillet 2024, accélérera très certainement cette tendance. Nous souhaitons donc attirer votre attention sur les contraintes liées à la recharge d'un véhicule.

Aucune borne publique de recharge n'étant à ce jour installée dans le lotissement, et pour ceux qui n'ont pas la chance de pouvoir le faire sur leur lieu de travail, c'est donc à domicile que vous effectuerez le

plus souvent cette recharge. Nos maisons possèdent, pour la plupart, un garage ou un espace pour y stationner une voiture. **Il conviendra de privilégier cet endroit pour recharger votre véhicule.** En effet, bien qu'aucun texte spécifique n'interdise la recharge sur la voie publique à partir d'un câble tiré depuis votre domicile, celui-ci traversera probablement le trottoir. Or, il peut être source de gêne ou de risque de chute d'un passant, dont vous seriez alors tenu pour responsable. Si vous ne pouvez faire autrement, veillez à ce qu'il soit correctement signalé ou mieux, disposez une **rampe de protection de câble.**

*Guy Sulpice*



La rampe de protection est la solution pour sécuriser le passage des piétons